

LEHEROS DE CHATEAUGUAY

PAR L. O. DAVY

1 vol. in-12 cart. \$0.25

FORESTIERS ET VOYAGEURS

MOEURS ET LÉGENDES CANADIENNES

PAR J. C. TACHÉ

1 vol. in-8 cartonné. \$0.50

MADAME DE LA PELTRIE

PAR P. DUFAY

1 vol. in 32 cart. \$0.10

s'étaient portés d'eux-mêmes à contribuer à ce triomphe de leur Mère, en tenant des cierges allumés, pendant la cérémonie, et une musique d'amateurs contribuait encore à relever cette fête triomphale par l'accord de leurs instruments avec le jeu des orgues. Après que le tableau eut été placé en son lieu, au-dessus de l'autel dédié au très saint et immaculé Cœur de Marie, l'évêque l'encensa, et il y eut tout le jour illumination dans cette chapelle. A l'office du soir, on chanta solennellement le *Te Deum* pour remercier le ciel de ce nouveau bienfait, qui présage effectivement des grâces nouvelles et bien précieuses pour ce diocèse. Tel est le *monument public et solennel par lequel Monseigneur a voulu éterniser*, ainsi qu'il s'en exprime dans son mandement du 2 février, *la mémoire des faveurs signalées*, dont la miséricorde divine et la protection de Marie enrichissent l'église de Montréal.

« Nous donnons maintenant un précis historique de la formation de cette Archiconfrérie, tel que nous le trouvons au Manuel d'instructions et de prières des associés.

Dans les premiers jours de décembre 1836, une pieuse pensée fut inspirée à M. l'abbé Desgenettes, curé de la paroisse de Notre-Dame des Victoires (à Paris), celle de consacrer sa paroisse au TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE, pour obtenir, par sa protection, la grâce de la conversion des pécheurs. Aussitôt, le plan et les statuts d'une association de prières sont dressés : Mgr l'archevêque de Paris approuve cette dévotion ; et par son ordonnance du 16 décembre 1836, il érige l'association.

Le troisième dimanche de l'Avent, 11 décembre, les exercices commencèrent par le chant des vêpres de la Sainte-Vierge, célébrées à 7 heures du soir. L'assistance était plus nombreuse qu'aux offices paroissiaux les jours de fêtes. On y remarquait un nombre considérable d'hommes qu'on n'y voyait jamais dans d'autres circonstances. La douce et puissante protection de Marie se faisait déjà sentir. L'instruction qui suivit les vêpres expliqua les motifs et le but de la dévotion : ils furent compris et sentis. Au salut du Saint Sacrement qui suivit l'instruction, l'invocation à Marie, dans ses litanies, *Refugium peccatorum* et le *Parce, Domine*, furent chan-